

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 20 - 23 mai 2002

Bureau du Conseil d'administration

Président:	S.E. M. Georges Ruphin (Madagascar)
Vice-Président:	S.E. M. Anthony Beattie (Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membre:	M. Govindan Nair (Inde)
Membre:	M. Victor Hugo Morales Meléndez (Mexique)
Membre:	M. János Kovács (Hongrie)
Rapporteur:	M. Govindan Nair (Inde)

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA SESSION ANNUELLE DE 2002 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2002/10
23 mai 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	1
Désignation du Rapporteur	1
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2002/EB.A/1 Questions stratégiques actuelles et futures	1
RAPPORTS ANNUELS	
2002/EB.A/2 Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2001	1
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2002/EB.A/3 Synthèse des politiques générales du PAM: un outil de gouvernance	2
2002/EB.A/4 Synthèse des politiques générales du PAM: création et utilisation d'un outil de gouvernance	2
2002/EB.A/5 L'insécurité alimentaire en milieu urbain: stratégies pour le PAM	2
2002/EB.A/6 Politique de suivi et d'évaluation orientés vers des résultats du Programme alimentaire mondial	3
QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2002/EB.A/7 Examen préliminaire des taux de recouvrement des coûts d'appui indirects	3
2002/EB.A/8 Mise en oeuvre du mécanisme de financement des programmes de sécurité et de sûreté du personnel des Nations Unies	4
2002/EB.A/9 Rapport du Directeur exécutif sur l'utilisation des contributions et les réductions des coûts ou dérogations à leur application (articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général)	5
2002/EB.A/10 Objectif de contributions au PAM: 2003–2004	5
ÉVALUATION ET SUIVI: PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2002–2003	
2002/EB.A/11 Évaluation et suivi: programme de travail pour 2002–2003	6
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	
2002/EB.A/12 Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2001	7
2002/EB.A/13 Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures)—Annuaire statistique du personnel au 31 décembre 2001	7
QUESTIONS DIVERSES	
2002/EB.A/14 Examen par OCHA du processus d'appel commun	7
2002/EB.A/15 Note d'information sur l'alimentation scolaire	7
2002/EB.A/16 Le PAM et le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après	8
2002/EB.A/17 État d'avancement du projet relatif à la gouvernance	8
2002/EB.A/18 Allocation-logement du Directeur exécutif	8
2002/EB.A/19 Réunion d'information sur des abus sexuels dont auraient été victimes des bénéficiaires de l'aide alimentaire en Afrique de l'Ouest	8
ANNEXES	
Annexe I Ordre du jour	9
Annexe II Liste des documents	10
Annexe III Liste des participants	13



DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour (annexe).

20 mai 2002

Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII du Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Govindan Nair (Inde, Liste B) Rapporteur de la session annuelle de 2002.

20 mai 2002

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en oeuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les points principaux seront consignés dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2002/EB.A/1 Questions stratégiques actuelles et futures

Le Conseil a pris note de l'exposé oral du Directeur exécutif sur les problèmes stratégiques auxquels est confronté le Programme. Les principaux points de cette présentation ainsi que les observations du Conseil seront consignés dans le résumé des travaux de la session.

20 mai 2002

RAPPORTS ANNUELS

2002/EB.A/2 Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2001

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2001 (WFP/EB.A/2002/4 et Corr.1).

Conformément à sa décision 2000/EB.A/2 du 22 mai 2000, le Conseil a demandé que le Rapport annuel soit envoyé au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avec ses décisions et recommandations pour 2001 et la présente décision, en vertu de ses obligations en matière de soumission de rapports prévues à l'Article VI.3 du Statut.

20 mai 2002

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE



2002/EB.A/3 Synthèse des politiques générales du PAM: un outil de gouvernance

Le Conseil a pris note du document intitulé "Synthèse des politiques générales du PAM: un outil de gouvernance" (WFP/EB.A/2002/5-A/1 et Corr.1) et s'en est déclaré satisfait. Le Conseil a suggéré au Secrétariat des moyens pour améliorer, élargir et mettre à jour le document en consultation avec le Groupe directeur informel du Bureau et a demandé au Secrétariat de le compléter progressivement. À la troisième session ordinaire de 2002 du Conseil, le Secrétariat présentera, dans le contexte de l'examen du programme de travail biennal du Conseil, des propositions concernant les sujets de politique générale à débattre à de futures sessions.

20 mai 2002

2002/EB.A/4 Synthèse des politiques générales du PAM: création et utilisation d'un outil de gouvernance

Le Conseil a accueilli favorablement le document intitulé "Synthèse des politiques générales du PAM: création et utilisation d'un outil de gouvernance" (WFP/EB.A/2002/5-A/2) et a demandé au Secrétariat d'en afficher une version tenue à jour sur le site web du PAM, en y incorporant, le cas échéant, les nouvelles décisions de politique générale après chaque session du Conseil d'administration. À cette fin, le Secrétariat devrait inclure dans la section intitulée "Projet de décision" de ses futurs documents de politique générale une proposition de libellé à inclure dans la synthèse des politiques générales. Le Conseil est convenu que le Secrétariat devrait lui présenter chaque année une version à jour des politiques générales à sa troisième session ordinaire pour information.

20 mai 2002

2002/EB.A/5 L'insécurité alimentaire en milieu urbain: stratégies pour le PAM

Tenant compte de l'examen des facteurs déterminant l'insécurité alimentaire croissante en milieu urbain, le Conseil a approuvé les recommandations contenues dans le document WFP/EB.A/2002/5-B, à savoir:

- a) L'aide alimentaire fournie par le PAM dans le cadre des secours d'urgence et de l'appui aux activités de développement devrait tendre à remédier à l'insécurité alimentaire urbaine lorsqu'il y a lieu.
- b) Le PAM devrait développer son analyse des besoins alimentaires ainsi que ses efforts de programmation dans le secteur urbain, étant donné que le nombre de personnes pauvres exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition y est en augmentation. La programmation urbaine sera compatible avec les politiques du PAM, notamment la politique visant à favoriser le développement (WFP/EB.A/99/4-A) et la politique intitulée "De la crise au redressement" (WFP/EB.A/98/4-A).
- c) Le PAM devrait établir une série de directives pour aider les bureaux de pays à programmer plus efficacement les activités en milieu urbain. Ces directives seront fondées sur l'expérience acquise dans le contexte du



travail de programmation urbaine actuellement effectué sur le terrain par le PAM et d'autres entités.

Le Conseil a demandé que les directives relatives à la programmation dans le secteur urbain, lorsqu'elles auraient été élaborées, lui soient communiquées comme document d'information en 2003.

21 mai 2002

2002/EB.A/6

Politique de suivi et d'évaluation orientés vers des résultats du Programme alimentaire mondial

Le Conseil a accueilli avec intérêt le document sur la politique de suivi et d'évaluation axés sur des résultats (WFP/EB.A/2002/5-C) et a souscrit à son orientation générale. Il a demandé au Secrétariat de réviser le document à la lumière des débats du Conseil et d'y inclure un plan de mise en oeuvre. Le document révisé devrait lui être présenté à sa troisième session ordinaire en octobre 2002.

21 mai 2002

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2002/EB.A/7

Examen préliminaire des taux de recouvrement des coûts d'appui indirects

Le Conseil d'administration:

- a) a pris note de l'examen préliminaire du taux de recouvrement des CAI (document WFP/EB.A/2002/6-A/1 et Corr.1) en attendant l'issue de l'analyse finale plus complète qui lui sera présentée à sa troisième session ordinaire en octobre 2002;
- b) a décidé de maintenir le taux actuel de recouvrement des CAI pour l'année 2002 en attendant de revoir la question et de prendre une décision en octobre 2002;
- c) a souscrit aux mesures indiquées par le Secrétariat dans les "Étapes suivantes" pour achever l'examen de la question en vue d'établir un taux approprié, à savoir:
 - i) achèvement de l'analyse des déséquilibres structurels et des principes actuellement appliqués à la comptabilisation des recettes et des dépenses;
 - ii) analyse de la structure des dépenses d'administration et d'appui aux programmes (AAP), y compris des coûts fixes et variables, de la structure des bureaux de pays et de l'impact des variations du volume et de la valeur des opérations pour déterminer le rapport coût-efficacité du budget AAP;
 - iii) analyse des taux et des éléments fixes et variables des dépenses AAP et examen des autres options de financement, y compris celles initialement présentées par le groupe de travail en 1998;
 - iv) étude comparative, dans la mesure du possible, du financement et



- des coûts des budgets des services administratifs et d'appui d'organismes comparables du système des Nations Unies;
- v) présentation du résultat de ces analyses et de cette étude au Commissaire aux comptes pour examen et recommandations, celles-ci devant être communiquées en octobre 2002;
 - vi) formulation de recommandations sur les méthodes de calcul à appliquer pour imputer et recouvrer les CAI afin de financer le budget AAP au niveau approprié et au moment approprié;
 - vii) formulation de recommandations ou d'autres politiques pouvant découler de l'étude;
- d) a prié le Secrétariat de distribuer au Conseil, la première semaine de juin, un canevas annoté du document devant lui être présenté en octobre 2002; et
- e) a prié le Secrétariat d'organiser une consultation informelle avec le Conseil en septembre.

Le Conseil a pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2002/6(A,C)/2 et WFP/EB.A/2002/6(A,C)/3).

21 mai 2002

2002/EB.A/8

Mise en oeuvre du mécanisme de financement des programmes de sécurité et de sûreté du personnel des Nations Unies

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le document sur la mise en oeuvre du mécanisme de financement des programmes de sécurité et de sûreté du personnel des Nations Unies (WFP/EB.A/2002/6-B), soumis en réponse à une demande formulée à sa troisième session ordinaire de 2001. Il a en outre pris note:

- a) de l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 56/255, section VIII, approuvant les dispositions régissant le partage des coûts du système de gestion de la sécurité des Nations Unies;
- b) des modalités de financement de la part revenant au PAM du budget de l'UNSECOORD pour 2002-2003; et
- c) du rôle actif du PAM dans la mise en place du mécanisme de direction du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

21 mai 2002

2002/EB.A/9

Rapport du Directeur exécutif sur l'utilisation des contributions et les réductions des coûts ou dérogations à leur application (articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général)

Le Conseil a pris note des informations figurant dans le document WFP/EB.A/2002/6-C/1, et requises aux termes des articles XII.4 et XIII.4 (g)



du Règlement général, sur les points suivants:

- a) utilisation des ressources en espèces non soumises à restriction pour acheter des produits dans les pays en développement;
- b) réduction du montant prélevé au titre des coûts d'appui indirects ou dérogation à ce prélèvement pour toute contribution en nature destinée à financer les coûts d'appui directs d'une ou plusieurs activités lorsque le Directeur exécutif juge qu'une telle réduction ou dérogation est dans l'intérêt des bénéficiaires du Programme.

Le Conseil a pris note des observations du CCQAB et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2002/6(A,C)/2 et WFP/EB.A/2002/6(A,C)/3) et a demandé que les futurs rapports contiennent des définitions des expressions employées et présentent des informations sur les exercices biennaux antérieurs.

21 mai 2002

2002/EB.A/10 Objectif de contributions au PAM: 2003–2004

Le Conseil, ayant examiné l'objectif de contributions proposé par le Directeur exécutif dans le document WFP/EB.A/2002/6-D, déterminé en fonction des besoins et des ressources du PAM prévus pour la période de contribution 2003–2004:

- a) a rappelé la décision prise à sa troisième session ordinaire de 2000 concernant la stratégie de mobilisation des ressources, à savoir que "les conférences d'annonces de contributions n'ont plus de raison d'être et ne devraient plus être convoquées. L'article correspondant du Règlement général devra être modifié en conséquence"¹;

- b) a reconnu que l'Assemblée générale est chargée de convoquer les conférences pour les annonces de contributions. Elle a demandé au Secrétaire général de lui soumettre "... un rapport proposant différentes modalités susceptibles de remplacer l'actuelle Conférence annuelle des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement, dont la tenue régulière d'une manifestation consacrée aux annonces de contributions, en tenant compte des réunions de financement

¹ Décisions et recommandations de la troisième session ordinaire de 2000 du Conseil d'administration —Une stratégie de mobilisation des ressources pour le Programme alimentaire mondial, recommandation xiv), WFP/EB.3/2000/13.



organisées dans le cadre des plans de financement pluriannuels, des besoins d'autres organismes du système des Nations Unies, d'un calendrier approprié et des moyens d'améliorer le soutien du public aux activités opérationnelles des Nations Unies, y compris par le biais des modalités proposées;"¹. Jusqu'à ce que l'Assemblée générale ne décide de supprimer ces conférences, le PAM est tenu de fixer un objectif de contributions et de participer à la conférence;

- c) a approuvé l'objectif de contributions établi à 2,673 milliards de dollars E.-U. pour l'exercice biennal 2003–2004 sur la base du scénario moyen des contributions prévues pour les catégories développement, interventions prolongées de secours et de redressement et opérations d'urgence, tel que défini dans le Plan stratégique et financier 2002-2005, en tenant compte des ajustements apportés au niveau des ressources prévu en 2003 dans le budget du PAM pour l'exercice biennal 2002-2003; et
- d) a demandé que la décision prise par le Conseil en 2000 (2000/EB.3/2) visant à ce qu'il soit mis fin à la convocation de conférences pour les annonces de contributions, soit transmise à l'Assemblée générale étant donné que, lors de la dernière conférence, 3,9 millions de dollars seulement de contributions avaient été annoncés, sur un objectif de 2,6 milliards de dollars (c'est-à-dire moins de 1 pour cent).

21 mai 2002

ÉVALUATION ET SUIVI: PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2002–2003

2002/EB.A/11 Évaluation et suivi: programme de travail pour 2002–2003

Le Conseil a pris note du document intitulé "Évaluation et suivi: programme de travail pour 2002–2003" (WFP/EB.A/2002/7).

21 mai 2002

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2002/EB.A/12 Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2001

Lors de l'examen du rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2001 (WFP/EB.A/2002/8-A et Corr.1), le Conseil a noté les pertes enregistrées dans les différents pays et les types de produits en cause ainsi que les mesures correctives prises par le PAM pour maintenir ces pertes après livraison à un niveau minimum. Il a encouragé le

¹ Document A/56/562/Add.1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, 13 décembre 2001, Section II, par. 26.



Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire encore les pertes, à chercher à obtenir un remboursement des gouvernements qui avaient perdu des produits par négligence et à continuer à faire rapport à ce sujet au Conseil chaque année.

22 mai 2002

2002/EB.A/13 Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures)—Annuaire statistique du personnel au 31 décembre 2001

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le rapport sur la composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2001 (WFP/EB.A/2002/8-B et Corr.1).

22 mai 2002

QUESTIONS DIVERSES

2002/EB.A/14 Examen par OCHA du processus d'appel commun

Le Conseil a pris note de l'exposé oral concernant le processus d'appels communs fait par le Coordonateur adjoint des secours d'urgence et Directeur du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) à Genève. Il attendait avec intérêt l'examen en milieu d'année qui devait avoir lieu à Genève le 29 mai 2002 pour appeler l'attention sur les financements reçus à la suite des appels. Le Conseil a encouragé le PAM et le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires à continuer de collaborer pour renforcer les possibilités de coordination et d'élaboration de stratégies offertes par le processus d'appels communs.

21 mai 2002

2002/EB.A/15 Note d'information sur l'alimentation scolaire

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le document WFP/EB.A/2002/INF/6 et des observations de ses membres.

22 mai 2002

2002/EB.A/16 Le PAM et le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le document WFP/EB.A/2002/INF/7 et des observations de ses membres.

22 mai 2002

2002/EB.A/17 État d'avancement du projet relatif à la gouvernance

Le Conseil a pris note des informations fournies sur la mise en oeuvre de ses



recommandations relatives à la gouvernance.

22 mai 2002

2002/EB.A/18 Allocation-logement du Directeur exécutif

Conformément à sa décision 2001/EB.3/41 du 25 octobre 2001, le Conseil a passé en revue le niveau des indemnités auxquelles a droit le Directeur exécutif et a décidé que l'allocation-logement devrait correspondre en principe au remboursement du coût effectif de la location d'un logement approprié, actuellement fixé à 127 000 dollars E.-U. par an, y compris frais annexes et services d'utilité publique.

En outre, le Conseil a décidé que ce coût serait indexé sur l'indice italien des prix de détail et revu par le Bureau et le Conseil à intervalles de cinq ans, à partir de la troisième session ordinaire du Conseil d'administration de 2006, eu égard aux loyers pratiqués sur le marché et aux indemnités versées aux chefs de secrétariat des autres institutions basées à Rome.

23 mai 2002

2002/EB.A/19 Réunion d'information sur des abus sexuels dont auraient été victimes des bénéficiaires de l'aide alimentaire en Afrique de l'Ouest

Le Conseil a pris note des informations communiquées par le Directeur exécutif et le Secrétariat sur les mesures prises par les Nations Unies et le Programme alimentaire mondial au sujet des abus sexuels dont auraient été victimes des bénéficiaires de l'aide alimentaire en Afrique de l'Ouest. Le Conseil a appuyé la politique de tolérance zéro appliquée par le PAM en cas d'exploitation sexuelle ou d'autres abus de pouvoir perpétrés contre des bénéficiaires et a souhaité qu'un autre compte-rendu lui soit présenté sur la question à sa troisième session ordinaire de 2002.

23 mai 2002



ANNEXE

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures*
4. *Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2001*
5. *Questions de politique générale*
 - a) Synthèse des politiques générales du PAM*
 - b) L'insécurité alimentaire en milieu urbain: stratégies pour le PAM
 - c) Politique de suivi et d'évaluation orientés vers des résultats du PAM
6. *Questions financières et budgétaires*
 - a) Examen préliminaire des taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI)
 - b) Rapport sur la décision finale de l'Assemblée générale concernant les mécanismes de financement des programmes de protection de la sécurité du personnel des Nations Unies*
 - c) Rapport du Directeur exécutif sur l'utilisation des contributions et les réductions des coûts ou dérogations à leur application (articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général)*
 - d) Objectif de contributions au PAM: 2003–2004
7. *Évaluation et suivi: programme de travail pour 2002–2003**
8. *Questions d'administration et de gestion*
 - a) Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2001
 - b) Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures)—Annuaire statistique du personnel au 31 décembre 2001*
9. *Questions diverses*
10. *Vérification des décisions et recommandations adoptées*

* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne doivent pas être discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficace du temps dont dispose le Conseil.



ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS

Point de l'ordre du jour provisoire	Titre des documents	Cote des documents
Adoption de l'ordre du jour		
1	Ordre du jour provisoire annoté	WFP/EB.A/2002/1
Rapports annuels		
4	Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2001	WFP/EB.A/2002/4 + Corr.1 (en français seulement)
Questions de politique générale		
5 a)	Synthèse des politiques générales du PAM: un outil de gouvernance	WFP/EB.A/2002/5-A/1 + Corr.1
	Synthèse des politiques générales du PAM: création et utilisation d'un outil de gouvernance	WFP/EB.A/2002/5-A/2
5 b)	L'insécurité alimentaire en milieu urbain: stratégies pour le PAM	WFP/EB.A/2002/5-B
5 c)	Politique de suivi et d'évaluation orientés vers des résultats du Programme alimentaire mondial	WFP/EB.A/2002/5-C
Ressources et questions financières		
6 a)	Examen préliminaire des taux de recouvrement des coûts d'appui indirects	WFP/EB.A/2002/6-A/1 + * (en espagnol seulement) + Corr.1 (en anglais seulement)
	Rapport du CCQAB	WFP/EB.A/2002/6(A,C)/2
	Rapport du Comité financier de la FAO	WFP/EB.A/2002/6(A,C)/3
6 b)	Mise en oeuvre du mécanisme de	WFP/EB.A/2002/6-B



Point de l'ordre du jour provisoire	Titre des documents	Cote des documents
	financement des programmes de sécurité et de sûreté du personnel des Nations Unies	
6 c)	Rapport du Directeur exécutif sur l'utilisation des contributions et les réductions des coûts ou dérogations à leur application (articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général)	WFP/EB.A/2002/6-C/1
	Rapport du CCQAB	WFP/EB.A/2002/6(A,C)/2
	Rapport du Comité financier de la FAO	WFP/EB.A/2002/6(A,C)/3
6 d)	Objectif de contributions au PAM: 2003–2004	WFP/EB.A/2002/6-D
Évaluation et suivi: programme de travail pour 2002–2003		
7	Évaluation et suivi: programme de travail pour 2002–2003	WFP/EB.A/2002/7
Questions d'administration et de gestion		
8 a)	Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2001	WFP/EB.A/2002/8-A + * (en français seulement) + Corr.1 + * (en français seulement)
8 b)	Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures)—Annuaire statistique du personnel au 31 décembre 2001	WFP/EB.A/2002/8-B + Corr.1
Vérification des décisions et recommandations adoptées		
10	Décisions et recommandations de la session annuelle de 2002 du Conseil d'administration	WFP/EB.A/2002/10
	Résumé des travaux de la session annuelle de 2002 du Conseil d'administration	WFP/EB.A/2002/11**

Notes d'information

Point de l'ordre du jour provisoire	Titre des documents	Cote des documents
	Renseignements à l'usage des participants	WFP/EB.A/2002/INF/1
	Calendrier provisoire	WFP/EB.A/2002/INF/2
	Liste provisoire des documents	WFP/EB.A/2002/INF/3/Rev.1
	Liste provisoire des participants	WFP/EB.A/2002/INF/4/Rev.1
	Rapport du Directeur exécutif sur les mouvements du personnel de direction (1er février–30 avril 2002)	WFP/EB.A/2002/INF/5
	Note d'information sur l'alimentation scolaire	WFP/EB.A/2002/INF/6
	Le PAM et le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après	WFP/EB.A/2002/INF/7

* Réimprimé pour raisons techniques.

** Sera publié après aval du Conseil d'administration à sa troisième session ordinaire en octobre 2002.



ANNEXE III

LISTE DES PARTICIPANTS

Membres du Conseil d'administration

Algérie:	S.E. M. Mokhtar Reguieg; Mme A. Bouabdalah; M. A. Hachemi
Allemagne:	M. H. Müller; M. R.J. Huber; Mme J. Pulheim
Australie:	M. R. Davies
Bangladesh:	M. M. Ziauddin; M. M. Mejbahuddin; Mme N. Sobhan
Cameroun:	M. M. MOUNGUI
Canada:	M. J-M. Métivier; M. M.G. Pilote; M. E. Loevinsohn; M. C. Parker
Chine:	M. Tang Z.; S.E. Ma S.; M. Hu Y.; M. Xu Y.; Mme Li Y.
Cuba:	S.E. A. Puig Pino; Mme D. Rodríguez Parra; M. A. Castañon Pérez
Danemark:	M. C.C. Hasselbalch; M. J.M. Pedersen; Mme L. Urban; Mme A-S. Hennings
Égypte:	S.E. N.I. Abdel-Latif; Mme M.A. Moustafa Mousa; Mme N. Hegazy
El Salvador:	S.E. J. Rodenzno Munguía; Mme M.E. Jiménez de Mochi Onori
Érythrée:	M. Y. Tensue
États-Unis d'Amérique:	M. W. Garvelink; Mme C. Heileman; Mme J. Sanders; Mme L. Landis; M. T. Lavelle; M. I.D. Branson; Mme R. Berstein; Mme R. Davis; M. H. Summers; M. J. Thompson; Mme A. Menghetti; Mme J. Stanley
Fédération de Russie:	S.E. I. Shapovalov; M. A.V. Yakimushkin; Mme E. Platonova; M. A. Ryzhov
France:	S.E. C. Chereau; Mme M-P. Fontaine; M. S-E. Sjoden; M. A. Joly
Haïti:	Mme S. Percy; M. P. Saint-Hilaire
Hongrie:	M. J. Kovács



Inde:	S.E. H. Som; M. G. Nair
Iran, République islamique d':	S.E. M.S. Noori-Naeini; M. R. Rostami-Taresi; M. M. Hajikazemi; M. S. Fariabi; M. A.S. Dastjerdi; M. A. Hosseini; M. M.R. Rostami
Iraq:	M. M.A. Al-Fityan
Italie:	Hon. M. Baccini; S.E. R. Berlinghi; M. P. Ducci; M. M. Alberti; Mme L. Cespa; M. G. Magliano; M. A.M. Iannucci; M. G. Martinez Tagliavia; M. F. Alessi; M. F. Foschi; M. F. Cantone; M. D. Sorrenti
Japon:	M. K. Aiboshi; M. M. Ito; M. N. Yoshida; M. F. Kabuta
Madagascar:	S.E. G. Ruphin; M. Monja
Mali:	S.E. I.B. Daga; M. M.M. Touré
Mauritanie:	M. S.M. Ould Biya; S.E. H. Ould Ely; M. T. Ould Mohammed Ahid; M. M.A. Ould El Ghaouth; M. A. Ould Sbai
Mexique:	M. V.H. Morales Meléndez
Norvège:	M. D. Briseid; Mme Z. Bødtker; Mme A. Hem
Pakistan:	M. A. Bashir Khan
Pays-Bas:	M. J.T.M.G. Steeghs; Mme Y. Ruijters; M. J. Bos
Pérou:	M. M. Barreto; M. O. Del Aguila Ramírez
République arabe syrienne:	S.E. N. Chaalan; Mme A. Jarf; M. M. Adi
Roumanie:	M. I. Pavel
Royaume-Uni:	S.E. A. Beattie; M. M. Ellis
Sierra Leone:	
Suisse:	M. T. Frisch; M. M. Ferrari; M. A. Ghélew; M. R. Gerber; M. H. Poffet
Swaziland:	S.E. C.S. Mamba; M. D. Khumalo; M. S.M. Dlamini

États observateurs

Afghanistan:	M. A.R. Ayazi
Afrique du Sud:	S.E. A.L.K. Mongalo; Mme C.T. Du Toit; M. M. Mohape



Angola:	S.E. B. da Silva Cardoso; M. K.K. Mateva; M. C.A. Amaral
Arabie saoudite:	M. B. Al-Shalhoob
Autriche:	Mme N. Feistritzer
Belgique:	S.E.C. Monnoyer; M. B. De Schrevel
Bolivie:	M. L.E. Prudencio; Mme J. Cuellar
Bosnie-Herzégovine:	M. B. Kesić
Brésil:	Mme I. Pessoa de Lima Câmara
Burkina Faso:	S.E. B. Damiba; M. A.A. Yameogo; Mme C. Ouedraogo
Cap-Vert:	M. A. Delgado
Chypre:	S.E. G.F. Poulides; M. A. Antoniadis
Colombie:	M. C.G. La Rotta La Rotta
Congo, République démocratique du:	M. I. Mokosa Mandende
Costa Rica:	Mme Y. Gago
Côte d'Ivoire:	M. A. Bakayoko
Équateur:	M. M. Samaniego Salazar
Espagne:	M. J. Piernavieja Niembro
Éthiopie:	Mme F. Dibako
ex-République yougoslave de Macédoine:	S.E. I. Angelov
Finlande:	Mme M. Luoto; Mme U-M. Finskas; Mme S. Toro
Gabon:	M. L.S. Charicauth
Grèce:	S.E. E. Manoussakis
Guatemala:	S.E. A. Valladares; Mme I. Rivera de Angotti
Guinée:	S.E. S.D. Bangoura
Honduras:	Mme M.A. Reina de Titta
Irlande:	S.E. F. Cogan; M. A. Devlin
Jamahiriya arabe libyenne:	M. E. Zawia



Kenya:	M. T.M. Adur
Lesotho:	Mme I.M. Ranooe
Malaisie:	S.E. D. Shamsudin bin Abdullah; M. R. Khalid; M. M.N. Hj. M. Sidek
Maroc:	S.E. A. Faouzi; Mme J. Alaoui
Maurice:	M. D. Cangy
Mozambique:	S.E. F.E.P. Cigarro; Mme C.E. Mucavi
Myanmar:	U A. Myint
Nigeria:	M. G.G. Lombin
Pologne:	S.E. R. Szuniewicz
Portugal:	M. J.M.F.B. Lomelino de Freitas; Mme J. Almeida
Qatar:	M. M. Al-Thani; M. A. Hatoor
République dominicaine:	Mme M. Cedeño
République populaire démocratique de Corée:	M. Hyon H.B.; M. Ri H.C.
Saint-Siège:	S.E. A. Marchetto; M. V. Buonomo; M. G. Tedesco
Sénégal:	M. A. Diouf
Slovaquie:	M. M. Paksi
Slovénie:	H. E. B. Hocevar
Soudan:	M. M.S.M. Ali Harbi
Sri Lanka:	M. R.D. Kulatilleke
Suède:	M. M. Odevall; Mme P. Ivarsson; M. D. Alopaeus-Ståhl; M. J. Schaar; Mme M. Osihn
Turquie:	Mme S. Özcoşkun
Viet Nam:	M. Nguyen C.T.
Yémen:	M. A. Al-Hawri
Yougoslavie:	M. N. Glišić
Zimbabwe:	Mme R.G. Manyarara



Autres observateurs

Comité international de la Croix-
Rouge: M. O. Coutau

Communauté européenne: S.E. V. Du Marteau; M. F. Nicora; M. L. Sarazin;
M. P. Ogando; Mme S. Hardy; M. J.C. Esmieu;
M. A. Byrne

Ordre souverain de Malte: S.E. Prince G. Bonanno di Linguaglossa

ONU, institutions spécialisées et organisations des Nations Unies

FAO: M. A. Gulliver; M. G. Landart; M. I. Sobhan;
M. S. Ahmed

HCR: Mme A.L. Franch; M. M. Loftus

OIT: M. A. Simbeye; Mme W. Van Esch

OMS: Mme S. Horsfall

PNUD: M. E. Bonev

Observateurs d'organisations non gouvernementales

Caritas Internationalis: Mme P. Wohrab

Conseil danois pour les réfugiés: Mme G. Krogh